

APPEL À PROJETS 2024

La Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC) et ses membres lancent leur Appel à Projets 2024 en recherche fondamentale et clinique en relation avec les pathologies neurologiques et psychiatriques sur le thème :

« Les mécanismes sous-tendant les symptômes communs aux maladies du cerveau »

Les maladies neurologiques et psychiatriques, et leurs symptômes, trouvent leur origine dans certaines anomalies structurales et/ou fonctionnelles. L'avancée des connaissances dans les systèmes de contrôle des émotions, des mouvements, de la pensée, et d'autres encore, montrent que si certains symptômes peuvent être spécifiques à telle ou telle pathologie, **la plupart sont communs à plusieurs troubles**. Ainsi, au-delà de la distinction troubles neurologiques ou psychiatriques, les **symptômes moteurs** sont souvent associés à des **symptômes cognitifs** comme les troubles de la mémoire ou à des **symptômes psychiques** comme la fatigue ou l'anxiété voire des **symptômes psychotiques** (délires, hallucinations, par exemple). **Les mêmes symptômes** peuvent être sous-tendus par des mécanismes identiques pouvant être présents dans **plusieurs maladies du cerveau (par exemple perte de l'initiative, déficit de motivation)**. La compréhension de ces mécanismes pathologiques transversaux pourrait éclairer sur les comorbidités fréquemment observées et ouvrir de nouvelles perspectives thérapeutiques pour les maladies du cerveau.

Cette année, la FRC et ses membres lancent un Appel à Projets visant à identifier et à caractériser les mécanismes sous-tendant les symptômes communs aux maladies du cerveau, et à explorer des applications diagnostiques ou thérapeutiques nouvelles à partir de ces connaissances scientifiques.

• L'Appel à Projets concerne en particulier :

- les mécanismes sous-tendant les **symptômes cognitifs** (troubles de la mémoire, du langage, de l'attention, de l'orientation ; prise de décision, cognition sociale, perception du soi, capacité d'inhibition, motivation...)
- les mécanismes sous-tendant les **symptômes moteurs et sensorimoteurs** (tremblements, rigidité musculaire, contrôle et coordination des mouvements, instabilité posturale, contractions involontaires, intégration sensorimotrice...)
- les mécanismes sous-tendant les **symptômes psychiques** (trouble de l'humeur, perte d'appétit, idées suicidaires, hallucinations, fatigue, anxiété, phobies, addictions, difficultés d'interactions sociales...)

• Les projets doivent, de façon obligatoire, impliquer des **symptômes retrouvés dans au minimum 2 pathologies distinctes du cerveau. Cet aspect devra être clairement explicité dans le rationnel du projet. Une attention particulière sera donnée aux pathologies entrant dans le champ des associations membres de la FRC** (voir logos en bas de page).

• **Les projets multidisciplinaires et translationnels** impliquant plusieurs équipes fondamentales et/ou cliniques seront privilégiés.

• Des subventions d'un montant de 80 000 euros chacune pourront être accordées pour une durée d'une ou deux années. Les subventions pourront être demandées pour financer de l'équipement, du fonctionnement, du personnel (vacations, gratifications de stage, 4ème année de thèse, contrat à durée déterminée de post-doctorat, ingénieur ou technicien).

• Le porteur du projet doit être un chercheur ou clinicien statutaire dans un organisme français éligible (voir critères d'éligibilité). Chaque équipe d'un même responsable scientifique, qu'elle soit porteuse ou partenaire d'un projet, ne pourra bénéficier que d'un seul financement dans le cadre de cet Appel à Projets.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE :

La sélection des demandes de soutien s'effectuera en 2 phases, selon le calendrier suivant :

- Phase 1**
- Soumission du dossier d'intention (email et papier) **avant le jeudi 05 octobre 2023 à minuit** (cachet de la poste faisant foi). Les formulaires sont téléchargeables sur : <https://www.frcneurodon.org/informer-sur-la-recherche/appels-a-projet-en-cours/candidater/>
 - Les résultats de cette première sélection seront connus mi-décembre 2023.

- Phase 2**
- Pour les candidatures présélectionnées, un projet détaillé (6 pages maximum) devra être soumis, ainsi qu'une liste de 10 publications récentes.
 - Ce dossier final devra parvenir à la FRC (email et papier) **mi-février 2024**.
 - Les lauréats sélectionnés par le Conseil d'Administration sur recommandations du Conseil Scientifique seront connus mi-juillet 2024.

CONTACT :

Tél : 01.58.36.46.43
recherche@frcneurodon.org

FRC Neurodon
30 rue Pasquier 75008 Paris

Pour connaître le fonctionnement de la FRC et de son Conseil scientifique : frcneurodon.org